

**ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
2018**

**DE L'AAIHP**

**TENUE LE 25 MARS 2019**

**ORDRE DU JOUR**

*1- RAPPORT MORAL du Président : Emmanuel **CHARTIER-KASTLER***

*2 - RAPPORT D'ACTIVITE du Secrétaire Général : Patrick **SERPEAU***

*3 - RAPPORT FINANCIER du Trésorier : Philippe **BRUN***

*3 - Remplacement éventuel au Conseil d'Administration de nos deux collègues décédés*

*4. Questions diverses (à faire inscrire en début de séance auprès du Secrétaire général)*

*6 - Remise de la bourse et des prix d'excellence (lors du cocktail)*

**PRESENCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PRESENTS**

**Clément BOUCCARA - Philippe BRUN - Emmanuel CHARTIER-KASTLER - François DANIEL -  
Philippe DENORMANDIE - Pierre DESBIEZ - Rozen d'ESPEREY- Claude HAMONET - Bernard  
KRON – Philippe MONGREDIEN -Sylvie Athéna ROUER SAPORTA - Patrick SERPEAU - Jean  
VALTY -**

**EXCUSES**

**Michel ARSAC – Olivier CHOSIDOW - Claude François DEGOS - Alain HAERTIG - Jérémie  
LEFEVRE – Jean-Paul MARRE- Christophe TRESALLET - Richard VILLET**

**MEMBRES DE L'AAIHP**

**Stéphane BRETAGNE - Monique CARON -Antoine CASTEL - Philippe GARNIER - Michel  
JANIER - Ivan LAPREVOTTE -Philippe MARRE - François MONNEINS - Georges  
OUZEKHOVSKY – Alain TREISSER - Liliane SCHNITZLER –**

**Nombre de pouvoirs : 38**

## **Rapport moral du Président : Emmanuel CHARTIER-KASTLER**

Si nous ne devons retenir qu'un sujet concernant notre Association, notre secrétaire général et notre secrétaire général adjoint vous relateront nos activités pour les bourses et la vie quotidienne, c'est le lancement de notre projet de transformation à moyen terme (3 à 4 ans au plus si possible) de notre organisation.

La transformation est un sujet à la mode et en vogue dans notre société. Pour nous, à l'AAIHP il s'agit de faire survivre l'esprit d'une structure attachée à des valeurs de formation et de compagnonnage tout en lui trouvant l'espace d'expression statutairement adapté au XXIème siècle, aux réseaux sociaux et à la promotion de l'aide aux plus jeunes (bourses de recherche) et de nos aînés qui pourraient vivre des situations individuelles imprévues.

En pratique un groupe de travail réfléchit aux meilleures solutions pour pérenniser l'utilisation des revenus de nos réserves en ce but et de s'abriter dans une « tente » solide, officiellement pérenne et sauvant l'esprit de l'AAIHP. Nous avons décidé également d'analyser comment être plus présents sur la toile et visibles, toujours dans la même approche de recherche de partenaires institutionnels ou financiers qui viennent abonder et soutenir nos activités.

Afin de vous résumer notre état d'esprit, je reprends les termes de l'éditorial de notre prochain numéro du journal et j'espère que nous pourrions avoir le soutien large de nos membres vers cet objectif.

Rappelez-vous, le décret du 7 mars 1964 a supprimé le concours de l'Externat des Hôpitaux et instauré le recrutement sur les notes de la deuxième année de médecine. Les premiers sont nommés *externes des hôpitaux de Paris*, avec les mêmes prérogatives, droits et devoirs que leurs prédécesseurs nommés au concours.

*« L'externat pour tous – synonyme de l'externat pour personne et donc de la mort de l'externat – était demandé de façon récurrente depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Finalement, ce sont les événements de mai 1968 qui emportent le morceau. Les décrets de 1969 et 1970 consacrent la disparition de l'externat et instaurent le statut d'étudiant hospitalier. »* (Fonctions et privilèges des externes des Hôpitaux de Paris (1802-1968), J Poirier Rev.Prat. 64 : 142-5)

L'appellation « externe » de l'étudiant hospitalier a la dent dure puisqu'elle fait encore partie de notre vie quotidienne hospitalière. Il n'en reste pas moins que l'entité « Externe des Hôpitaux de Paris » a bel et bien disparu, l'association des externes et anciens externes des Hôpitaux de Paris ayant sombré conjointement.

Après 215 ans d'élitisme médical, entamée en 2004 et définitive en 2017, la mise en route de la toute dernière réforme du troisième cycle – ex-période de l'internat des hôpitaux – a mis un terme à une tranche de vie médicale française.

Pour le maintien de l'esprit de compagnonnage et pour un enseignement d'excellence, seul garant d'une médecine de qualité ;

Pour le maintien de la solidarité entre générations, le soutien des plus jeunes dans leur cursus universitaire et dans leurs travaux de recherche ;

Pour un constant dialogue entre médecine publique et libérale ;

Pour continuer de croire en la force des valeurs des hommes et des femmes qui ont fait l'Internat des Hôpitaux de Paris, pour tous nos anciens ;

Pour toutes ces raisons votre Association des Anciens Internes des Hôpitaux de Paris a lancé la réflexion pour son processus de « reconstruction » à la lumière de la disparition actée d'un modèle de formation des spécialistes médicaux refondu dans un moule européen du XXIème siècle qu'aucun d'entre nous n'aurait pu anticiper.

Votre participation comme membre bienfaiteur est attendue, vos idées et suggestions sont bienvenues, l'AAIHP n'abandonne pas ses jeunes confrères en formation de troisième cycle.

Soyez assurés du dévouement de l'ensemble de votre Conseil d'Administration malgré l'épreuve qu'il a rencontrée en ce début d'année avec la perte de deux de ses membres à qui nous rendrons hommages à l'occasion de la citation des décédés de l'année dont nous avons eu connaissance.

### **Rapport d'activité du Secrétaire général : Patrick SERPEAU**

En 2018 nous déplorons la disparition de 44 collègues dont les noms suivent :

#### **Liste décédés 2018**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Promotion</b>
BASTIN	Raymond François	1939
BELAISCH	Jean	1953
BLANC	Pierre	1947
BOCQUIN	Robert	1948
BOIRON	Michel Pierre	1949
CHAMBEYRON	Yves	1959
DALAYEUN	Jean	1955
DELAMARE	Jacques	1960
DELAVIERRE	Philippe	1954
DELILE	Pierre	1970
DESGRIPPES	Yves	1964
DUNOYER	Jean	1948
DURET-ROBERT	Nicolas	1990
FABRE	Christiane	1957
FERRAND	Michel	1966
FILLASTRE	Jean Paul	1960
GARBAY	Jean Pierre	1951
GODEAU	Pierre	1954
GOGUEL	Alain François	1959
GOIRAN	Jean-Pierre	1959
GORCEIX	Antoine	1955
HUET DE BAROCHEZ	Yves	1953
HUREAU	Jacques	1957
JARY	Jean Claude	1955
LABROUSSE	Claude Louis	1957
LASFARGUES	Géraud	1954
LE BAS	Pierre Gilbert	1956
MAZDA	Keyvan	1984

MERCIER	Robert	1951
PAIN	François	1953
PRÉMONT	Michel	1952
PRIER	Serge	1969
RABBAT	Antoine	1987
RAHMOUNI	Alain	1985
RELIER	Jean Pierre	1963
ROUCOULES	Jacques	1976
SAFAVIAN	Abbas	1960
SCHAISON	Gérard	1957
SEGOND	Patrick	1966
TISON	Gilbert	1953
TULEU	Gérard Louis George	1959
TURPIN	François	1963
VIDART	Jean Nicolas	1965
YVART	Jacques	1966

J'y associe les noms des 2 administrateurs qui étaient encore parmi nous lors du CA du 17 décembre 2018 et qui sont morts récemment/

- Anne-Marie KAPRON (Concours 1970)
- Jean-Nicolas VIDART (Concours 1965)

Pour eux tous et leurs mémoires, levons-nous et observons une minute de silence

Deux nouveaux membres sont désignés par l'assemblée générale pour les remplacer. Il s'agit de Michel JANIER et Chloé BERTOLUS.

J'évoque maintenant l'activité proprement dite de l'Association

## 1- Cotisations

1218 cotisations pour l'année 2018 / 1194 pour l'année 2017

## 2 - Vie du Conseil d'Administration

De nouveaux membres ont été élus au Conseil d'Administration

- Olivier CHOSIDOW (Concours 1981)
- Philippe DENORMANDIE (Concours 1979)
- Jean-Paul MARRE (Concours 1984)

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois : les 14 mai, 15 octobre et 17 décembre

Au cours du premier CA consécutif aux élections de l'Assemblée Générale un nouveau Bureau a été élu :

Président : Emmanuel CHARTIER-KASTLER

Vice-Présidents : Bernard KRON et Christophe TRESALLET

Secrétaire Général : Patrick SERPEAU et Secrétaire Général adjoint : François DANIEL

Trésorier : Philippe BRUN Trésorière adjointe : Sylvie-Athéna ROUER SAPORTA

### 3 – La communication

a) **La revue : L'Internat de Paris**

4 numéros sont parus en 2018 : n° 90 à 93

N° 90 : Le cancer du sein

N° 91 : Pneumologie

N° 92 : Hépatogastroentérologie

N° 93 : Infectiologie

b) **Annuaire de l'Internat : Le Grand AIHP**

Aucun annuaire n'a été publié en 2018.

Mais au moment où je rédige ce Compte-Rendu, j'ai l'espoir que cet annuaire tant attendu vous sera remis aujourd'hui. Il comprend bien sûr les noms des collègues en activité, mais aussi les collègues retraités, ce qui est bien normal, puisqu'ils sont nombreux à cotiser.

c) **Les sites informatiques** connaissent une croissance régulière

• **aihp.fr** : est surtout consulté pour la liste des promotions jusqu'en 2003 inclus. Elle est présentée sous deux formes : alphabétique d'une part et par rang de nomination d'autre part.

• **linternatdeparis.fr** a actuellement ..... inscrits depuis sa mise en service.

Les étudiants en médecine qui le consultent y trouvent notamment les articles de la revue de l'Internat.

d) **Les réunions satellites**

Il faut souligner la bonne vitalité de l'**Association des Artistes Professionnels de Santé**, présidée par François DANIEL ;

La 5<sup>ème</sup> exposition a eu lieu à l'Espace Beaurepaire, rue Beaurepaire proche des Hôpitaux Saint-Louis et Lariboisière, du 8 au 14 octobre 2018.

La qualité des peintres et sculpteurs des professions de santé a assuré une très bonne fréquentation non seulement au vernissage mais aussi mais aussi tout au long de la semaine.

**Les cafés littéraires** à la brasserie Le François Coppée, en face de Necker sont organisés par Philippe BRUN et connaissent également un succès grandissant, dû à la qualité des lectures qui y sont faites. J'incite vivement nos collègues à y participer.

#### **4- Actions spécifiques en faveur des jeunes collègues**

C'est là vraiment le cœur de notre activité, le moteur qui donne une accélération à notre Association sous l'impulsion de notre Président Emmanuel Chartier Kastler.

##### **a) Aide aux familles**

Raison Fondatrice de l'AAIHP elle s'est poursuivie en 2018 avec le soutien de 3 familles pour un montant global de 9 000 € pour 2018

Elle se monte à 1500 euros par an et par enfant. Elle est attribuée sur les critères suivants :

100% si le revenu annuel imposable est inférieur à 25 000 €.

75% si le revenu annuel est compris entre 25 000 et 50 000 €.

50% si le revenu annuel est compris entre 50 000 et 80 000 €.

25% si le revenu annuel est supérieur à 80 000 €.

##### **b) Bourse AAIHP**

Attribuée en 2018 à Marc HILMI

Avec le protocole suivant :

*"Etude des rôles de la nucléoline et des effets de son inhibition par le N6L dans les fibroblastes associés au cancer (CAF) de l'adénocarcinome du pancréas"*

Nous recevons de plus en plus de protocoles et d'ailleurs nous décernerons cette année 2 bourses de 25 000€

##### **c) Prix d'excellence**

Comme chaque année, 2 prix d'excellence ont été attribués à des internes ou des chefs de clinique pour un article en anglais signé en premier dans une revue à forte valeur ajoutée. Les lauréats sont :

•Prix excellence Médecine: Romain COHEN

*"Association of primary resistance to immune checkpoint inhibitors in metastatic colorectal cancer with misdiagnosis of microsatellite instability or mismatch repair deficiency status"*

•Prix excellence Chirurgie : Alexandre ROUX

*"Developmental venous anomaly in adult patients with diffuse glioma"*

Notre Président a participé à une réunion des Chefs de Clinique qui intègrent désormais l'Association des Jeunes Médecins. C'est un bouleversement, c'est nouveau.

Les Jeunes Médecins sont plein d'espoir et de dynamisme, ils semblent prêts à répondre aux grands défis de la médecine actuelle.

En 2018 nous avons assisté à une véritable révolution culturelle. Le gouvernement nous a annoncé la fin du numérus Clausus et du PACES ainsi que la disparition des Epreuves Classantes Nationales.

Cela pose beaucoup d'interrogations :

Comment seront recrutés à l'avenir les Etudiants en Médecine et les Internes ?

La conférence des doyens nous révèle qu'avec les bâtiments actuels des facultés et des CHU on ne peut pas former plus de 9 000 médecins par an.

Par ailleurs, pour recruter des jeunes hommes et des jeunes femmes de qualité qui seront les futurs médecins, une sélection reste nécessaire. Laquelle ?

L'interne qui sortira des réformes actuelles de l'Internat n'aura plus rien à voir avec ce que nous avons connu. Par exemple, dans les hôpitaux de Paris l'interne de garde était le « Petit Prince de la nuit » celui qui posait les diagnostics urgents et mettait en route les thérapeutiques salvatrices.

Demain l'interne ne prendra plus de garde pendant les 2 premières années de l'internat. Il suivra les cours des médecins et des chirurgiens des Hôpitaux au sein des services.

Sera-t-il un Interne « augmenté » grâce à l'intelligence artificielle et aux algorithmes ? Ou au contraire un interne dévalué aux responsabilités diminuées ?

Quoi qu'il en soit l'Internat doit rester un compagnonnage synonyme de formation d'excellence.

Ce challenge est aussi le nôtre et le débat est ouvert ....

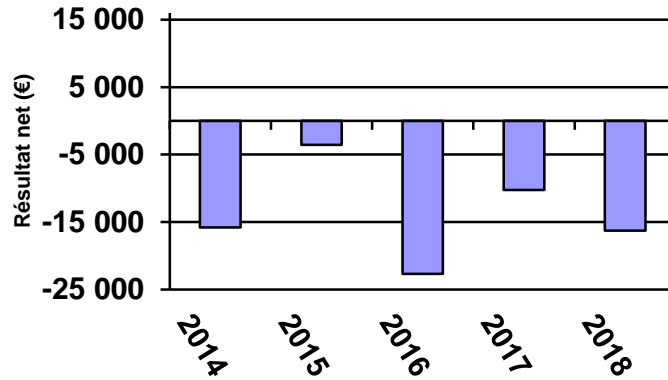
Remerciements à Doriane et Dominique pour leur travail

#### Rapport moral du trésorier : Philippe Brun

Au 31 décembre 2018, la situation financière de notre Association est déficitaire de -16 283 € contre un exercice aussi déficitaire de -10 239 € l'année dernière. Il est important de noter qu'une partie des dépenses sont prises en charge sur les ex-fonds de prévoyance et ne sont donc pas incluses dans ce le compte de résultat du bilan comptable. Il s'agit de la bourse de recherche (25 000 €), les deux prix d'excellence (2 000 €) ainsi que de l'aide aux familles (9 300€). En effet le protocole d'accord que nous avons signé avec les Internes nous impose de n'utiliser l'ancien fonds de prévoyance des Internes que pour le soutien à la recherche ou pour des actions d'entraide. Ce fond ne doit pas être utilisé pour le fonctionnement quotidien de l'Association.

Nous puissions donc dans nos fonds propres qui sont cette année de 1 124 899 € contre 1 178 883 € l'année dernière (-4.6 %).

Pour mémoire, le solde des comptes des années précédentes est indiqué dans le tableau ci-dessous :

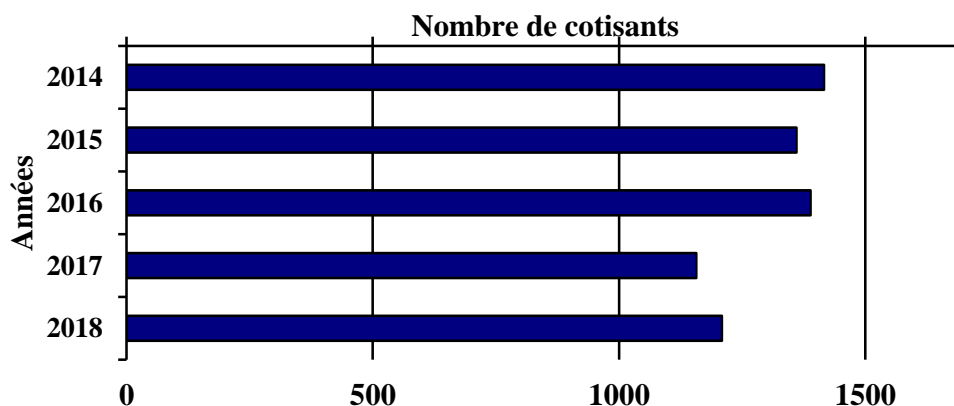


Cette année, nous avons regagné quelques cotisants (1209 contre 1157 cotisants l'année précédente). Nous n'arrivons pas à trouver de nouveaux cotisants parmi la population des Chefs de Clinique Assistant des Hôpitaux et ceci malgré l'ajout de plus de 6000 nouvelles adresses de CCA dans notre base de données. La cotisation moyenne est de 83€ cette année contre 86€ l'année dernière.

En l'absence de dons ou de subventions extérieures, il nous faudrait environ un peu plus de 2 000 cotisants pour pouvoir équilibrer nos comptes.

Pour rappel, les cotisations sont les suivantes : 35€ pour les IHP et 50 € pour les CCA en exercice, 90 € pour les AIHP en exercice et 70 € pour les retraités.

Le nombre de cotisants est indiqué dans le tableau suivant :



Les produits d'exploitation sont à peu près constants : 104 890€ cette année et 104 431 € l'année précédente. Pour mémoire, la subvention des Laboratoires Servier (27 500 € dont 25 000 € pour la bourse IHP) n'a pas été versée en 2017. En effet pour des raisons de règle de compliance, Servier préfère verser directement la bourse au bénéficiaire. Nous avons déjà versé le montant de sa bourse au bénéficiaire et lui avons proposé de nous rembourser dès que Servier lui aurait crédité les 25 000 €. Malheureusement elle a refusé cet arrangement. En conséquence, nous n'avons reçu aucune subvention de Servier en 2018. Cette créance a été provisionnée dans nos comptes. Nous essayons de négocier pour que Servier reporte son engagement pour la bourse de 2020. Celle de 2019 ayant déjà été partiellement versée au nouveau lauréat. Cette subvention Servier, si elle se fait, sera vraisemblablement la dernière.

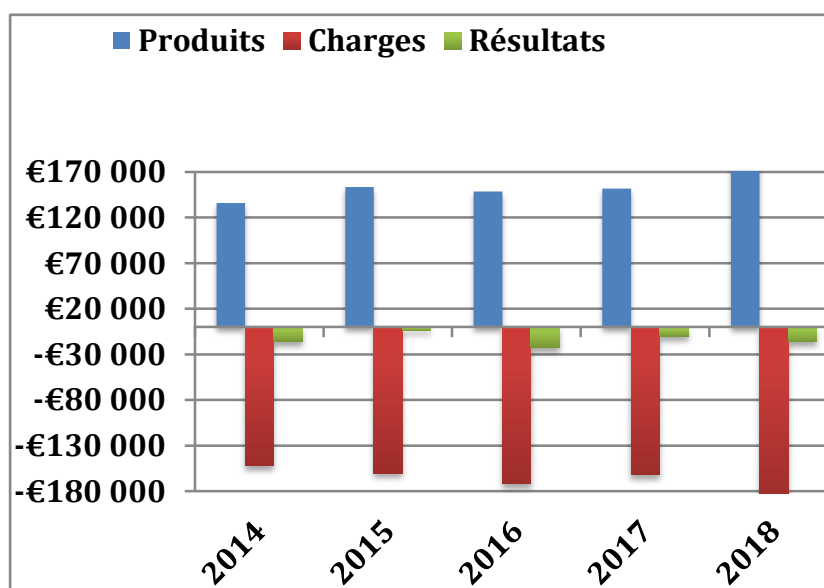
Le total des produits financiers est en nette augmentation : 73 619 € contre 47 364 € en 2018, liée à la réalisation de plus-values dans notre portefeuille de placement.



Les charges d'exploitation sont en faible augmentation par rapport à celles de l'année précédente (-170 623 € cette année et -161 914 € en 2018, +5%). Les principales dépenses sont :

- 69 947 € pour les frais postaux des appels à cotisation (+ 19% rapport à 2017). Cette augmentation est la conséquence de l'augmentation du nombre de mailing : + 2 000 adresses postales et + 4 000 adresses mail, soit un total de 22 000 adresses.
- 31 887 € € reversés à la Société des Editions de l'AAIHP pour l'abonnement à la revue (+30% par rapport à 2017). Cette augmentation est la conséquence du retour de la quote part abonnement à 25€ par cotisant contre 20€ l'année dernière.
- 25 138€ pour les salaires (+14%), essentiellement dû aux augmentations des charges sociales.
- 19 300€ pour l'impression des appels à cotisation (-43% par rapport à 2018), grâce à un changement de prestataire et une négociation des prix
- Le poste maintenance informatique a doublé (11 721€) du fait de l'augmentation de la base de données des cotisants (CCA) et de l'achat du système de paiement de la cotisation par carte bleue.

Les charges financières sont de 26 709 €, conséquence d'une moins-value potentielle, non réalisée, que nous devons comptablement provisionner. Nous n'en avons aucune l'année dernière.



Cette année l'aide aux familles et les différentes bourses de recherche ont été intégralement prises en charge par les anciens fonds de prévoyance des Internes et des Chefs de Clinique.

Le détail de ces dépenses est le suivant :

- Aide aux familles : 9 200€ (9 750€ en 2017, 15 613€ en 2016 et 20 847€ en 2015). Ce poste est en constante diminution. Actuellement nous avons 3 familles.
- Bourses et Prix de recherche : la bourse Master des Internes est de 25 000 € et 2 000 € pour deux prix d'excellence. Du fait du désistement du syndicat des CCA, nous avons arrêté cette année la bourse des CCA que nous partagions en deux avec le syndicat des CCA (soit 20 000 € chacun).

Le détail du bilan de nos actifs correspond à notre portefeuille de placement. Il a été indiqué plus haut et est en constante baisse pour financer les dépenses bourses et aide aux familles. Cet actif était au 31/12/2018 de 1 124 899 € et est constitué pour :

- 16% de liquidités
- 27%, de placements totalement sécurisés (contrat de capitalisation en Euro)
- 39% de parts dans des SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) à risque faible.
- 18% de portefeuille de SICAV dont le risque est faible à modéré

Pour mémoire l'Association reste devoir 123 000 € à la SARL Société de l'Internat, au titre d'un emprunt pour l'organisation du bicentenaire de l'Internat des hôpitaux de Paris en 2002.

Enfin je vous rappelle que notre Association est propriétaire de la SARL Société de l'Internat créée à l'occasion d'un legs immobilier. Cette SARL est entièrement constituée de placements mobiliers dont l'actif était au 31/12/2018 de 692 900€.

Pour l'exercice 2019, n'ayant plus de subventions de Servier ni du Groupe Pasteur Mutualité, il devient urgent de trouver d'autres source de revenus :

- En augmentant notre nombre de cotisants
- En développant les dons hors cotisants pour soutenir la recherche médicale. Pour mémoire, nous avons un peu plus de 4 000 € de dons, dont la majorité provient de proches de membres mais non membre de l'Association. Ceci mérite d'être développé.
- Par la vente de bandeaux publicitaires à des annonceurs institutionnels (banque, assurance ...) sur nos envois courriers et courriels.
- En trouvant de nouveaux sponsors

### Montant Cotisations inchangé

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de l'approbation de l'ensemble des documents présentés (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, compte de résultat, bilan, annexes).

**Emmanuel Chartier Kastler**  
Président

**Patrick Serpeau**  
Secrétaire général

**Philippe Brun**  
Trésorier

